

Comité de vigilance – Lieu d'enfouissement technique (LET) d'Hébertville-Station

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ

Tenue le 19 juin de 9 h 00 à 10 h 30 via vidéoconférence

Présences¹ :

M. Gilles Fortin, représentant des citoyens de Saint-Bruno, municipalité où est situé le chemin du LET (M. Fortin s'est joint à la rencontre à 9 h 25)

M. Hamid Benouanas, conseiller d'Hébertville-Station, représentant de la municipalité locale où est situé le LET (M. Benouanas a quitté la rencontre à 10 h 20)

M. Marco Bondu, directeur général, Organisme de bassin versant du Saguenay, organisme régional voué à la protection de l'environnement

M. Yvan Thériault, conseiller de Saint-Bruno, représentant de la municipalité où est situé le chemin du LET (M. Bondu a quitté la rencontre à 10 h 20)

M. André Paradis, président du conseil d'administration de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean.

M. Guy Ouellet, directeur général de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, représentant de l'exploitant/propriétaire

Personnes-ressources :

M. Carl Savard, directeur des lieux d'enfouissement technique de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

M. Jonathan Ste-Croix, directeur des opérations, infrastructures et équipements de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

Mme Lisa Gauthier, coordonnatrice à l'environnement de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

Mme Mélanie Simard, directrice des communications, programmes et services de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

Absences :

M. Léon Maltais, représentant des citoyens d'Hébertville-Station, municipalité où est situé le LET

M. Serge Pilote, président de l'Association des propriétaires du lac Bellevue, groupe local susceptible d'être affecté par le lieu d'enfouissement

M. Louis Ouellet, maire de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, représentant de la MRC où est situé le LET

M. Tommy Tremblay, directeur général, Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean

¹ La participation des membres à ce comité se fait bénévolement.

1. Mot de bienvenue

M. Guy Ouellet souhaite la bienvenue aux membres du comité de vigilance et présente l'ordre du jour. M. Ouellet en profite pour présenter de nouvelles personnes-ressources à la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, soit M. Carl Savard en remplacement de M. Dominic Simard à la direction des lieux d'enfouissement technique, Mme Mélanie Simard, directrice des communications, programmes et services et Mme Manuelle Larouche, technicienne en traitement des eaux, un nouveau poste permanent.

M. Guy Ouellet informe les membres que la Régie a reçu une demande du Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean à l'effet que le président siège à la place du directeur général. Les membres acceptent la demande.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Accueil des membres
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 26 avril 2019
4. Rapport annuel 2019
5. Bilan du traitement
6. Bilan des travaux 2018-2019
7. Présentation des travaux 2020
8. Suivi du dossier de l'agrandissement
9. Suivi du dossier des matières organiques
10. Varia

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 26 avril 2019

M. Bondu demande à ce qu'on corrige son titre pour directeur général et d'ajouter une majuscule au nom de l'organisme.

4. Rapport annuel 2019

Mme Lisa Gauthier présente le rapport annuel 2019. Elle précise que le rapport a été déposé au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans les délais.

Matières résiduelles enfouies

Comité de vigilance – LET d'Hébertville-Station Juin 2020			
Matières résiduelles enfouies :			
Tonnage résidentiel :	74 063 tm		
Tonnage commercial :	49 555 tm		
Résidus procédés :	9 191 tm		
Tonnage total :	132 810 tm		
	Résidentiel	ICI	Rejet écocentre
MRC du Domaine-du-Roy	7 510	6 243	3 352
MRC de Maria-Chapdelaine	6 363	2 802	152
MRC de Lac-Saint-Jean-Est	14 877	8 042	1 680
Ville de Saguenay	38 094	30 257	3 351
MRC du Fjord-du-Saguenay	6 616	1 892	456
Autres	604	319	0
TOTAL (tm)	74 063	49 555	9 191
			132 810

Au total, 132 810 tm de matières ont été enfouies en 2019. Il s'agit d'une hausse de 10 000 tm par rapport à 2018. Il est à noter qu'en 2018, les ICI du Saguenay ont été enfouis au LET de Services Matrec jusqu'en mars, ce qui explique la différence.

Portails de radiation :

Au total 46 détections ont été faites et quatre voyages ont été retournés à l'expéditeur. Les matières acceptées provenaient principalement d'hôpitaux (couches, sous-vêtements jetables, etc.) alors que les matières retournées provenaient d'établissements industriels.

Discussions : M. Bondu constate qu'il y a une croissance dans le tonnage des déchets, notamment dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Il demande à quoi cette augmentation est due. M. Ste-Croix répond qu'il est difficile d'expliquer des hausses, car les apports des ICI sont très variables. Il donne à titre d'exemple la démolition de l'usine de Cascades qui a apporté beaucoup de matières. Il faudrait voir avec le temps s'il y a une tendance. M. Ouellet ajoute que selon les prévisions, il y a un potentiel de 203 000 tonnes de matières et que le poids moyen de déchets générés par habitant est proportionnel au PIB. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le tonnage est plus bas que plusieurs régions.

Suivi des eaux de lixiviation

Comité de vigilance – LET d'Hébertville-Station
Juin 2020

Suivi des eaux de lixiviation
Volumes de lixiviat captés, rejetés après traitement et accumulés (m³)

	Captage primaire	Captage secondaire	Apport des précipitations	Total recueilli	Lixiviat traité et envoyé à l'effluent	Variation du volume accumulé dans le bassin
Janvier	887	2	63	1 052	1 550	(396)
Février	998	6	42	1 147	1 721	(473)
Mars	1 647	24	124	1 932	1 561	510
Avril	2 558	62	188	2 947	2 424	661
Mai	1 887	24	301	2 350	2 752	(264)
Juin	1 312	39	179	1 669	2 022	(216)
Juillet	1 173	18	210	1 540	1 993	(316)
Août	2 606	131	673	3 549	1 972	1 715
Septembre	2 712	63	319	3 231	2 180	1 189
Octobre	1 827	11	154	2 129	2 513	(246)
Novembre	2 188	11	141	2 478	1 724	892
Décembre	1 224	4	41	1 407	1 187	358
TOTAL 2018	21 019	394	2 434	25 431	23 599	3 415

Mme Gauthier explique que la Régie a connu une bonne année en 2019. C'est 28 599 m³ d'eau qui ont été traités. Le bassin a été à son plus bas depuis le début des opérations. On projette une performance tout aussi bonne en 2020.

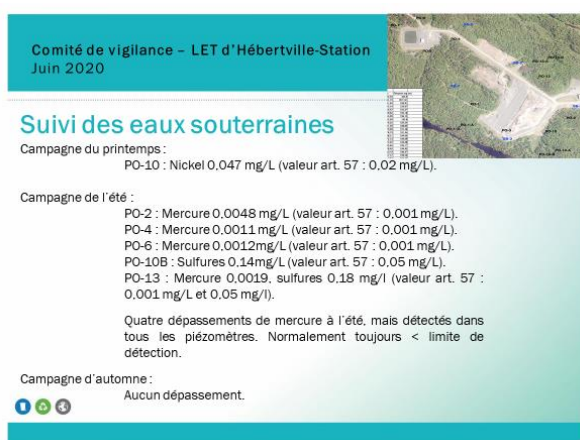
Pour ce qui est des suivis hebdomadaires, tous les résultats d'analyses des sept paramètres de l'article 53 ont respecté les normes. Il y a eu un dépassement du zinc en août, mais celui-ci est attribué à une erreur de dilution au laboratoire. M. Ste-Croix précise que la Régie a mis fin au contrat avec le laboratoire Environnex en raison de plusieurs difficultés rencontrées. M. Bondu demande avec quel laboratoire la Régie fait affaires. M. Ste-Croix répond que c'est maintenant avec Bureau Veritas.

Pour les objectifs environnementaux de rejet (OER) quatre campagnes de mesure ont été réalisées : 22 à 25 objectifs rencontrent les seuils proposés sur 30. Il s'agit de bons résultats, similaires à l'an dernier, mais avec une légère amélioration (17 sur 30 en 2018 à 22 sur 30 en 2019). La prochaine évaluation des performances liée aux OER est prévue cette année.

Discussions : M. Bondu demande quels sont les paramètres qui dépassent les OER. Mme Gauthier répond que les concentrations de phosphore, de nitrates et nitrites dépassent les OER, comme pour plusieurs LET du Québec. Également, certains dépassements sont constatés pour des métaux, les BPC. Les résultats de toxicité démontrent aussi des dépassements d'objectifs. La stabilité de l'usine semble impacter les résultats de toxicité, par exemple suite à des pannes électriques, et ce, même si toutes les normes de rejet sont respectées.

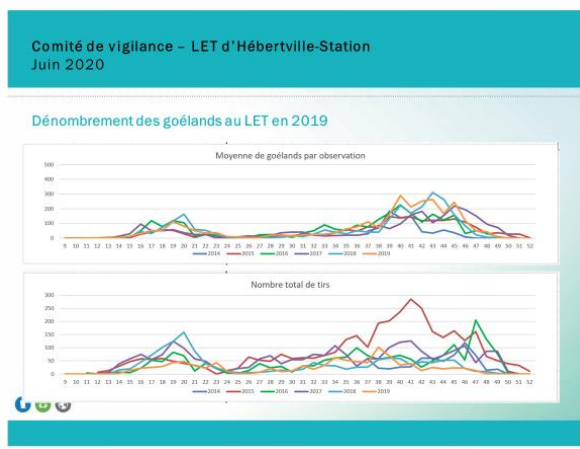
La Régie fournit des échantillons de lixiviat au Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) dans le cadre d'un projet de recherche pour optimiser le traitement pour certains contaminants communs aux différents LET. Certains contaminants (ex. : métaux, BPC) peuvent parfois provenir de sols contaminés qui étaient parfois utilisés comme matériel de recouvrement. Puisque la Régie exige maintenant davantage d'analyses, le LET d'Hébertville-Station devient moins attrayant pour les entreprises de décontamination de sols.

Suivi des eaux souterraines



Mme Gauthier explique qu'il y a eu quatre dépassements de mercure dans la campagne d'été, mais que le mercure a été détecté dans tous les piézomètres, même ceux éloignés des cellules en opération et ceux situés en amont du site. Il semble donc y avoir une source autre que le LET pour cet épisode, qui pourrait être dû à la fluctuation du niveau de la nappe phréatique et à l'oxydation de certains minéraux présents dans le roc. Les résultats sont revenus à la normale à l'automne. Elle précise que la Régie est très satisfaite de ces résultats, car il s'agit d'une bonne indication de l'étanchéité des cellules.

Dénombrement des goélands au LET en 2019



Mme Gauthier explique que l'on constate qu'il a deux périodes de pointe, soit une au printemps et une à l'automne. Moins de goélands ont été dénombrés en 2019 malgré que la Régie ait travaillé à limiter le nombre de tirs, notamment en sensibilisant les opérateurs afin de réduire l'impact de bruit pour les voisins du LET.

Discussions : M. Fortin demande si des plaintes ont été reçues. M. Ste-Croix répond que non, mais que les résidents du lac Bellevue ont mentionné entendre les tirs, car c'est très silencieux dans ce secteur. Mme Gauthier précise que même si la Régie n'a pas reçu de plainte, il est possible que les voisins entendent les tirs, alors cela demeure une source de préoccupation.

Biogaz

Mme Gauthier explique que la torchère est en fonction depuis le 28 mars 2019. Quatre campagnes de calibration et mesure des têtes de puits ont été réalisées afin de s'ajuster. Il n'y a eu aucune concentration dans les piézomètres ou bâtiments. Trois campagnes de mesure des émissions surfaciques de biogaz ont été réalisées. Les résultats sont conformes au REIMR. La température de destruction des gaz à la torchère a parfois été sous la norme pour les trois premières semaines de fonctionnement, ce qui est normal en période de démarrage.

Suivi du bruit

Il n'y a pas eu de campagne de mesure du bruit en 2019.

Discussions : M. Thériault demande combien d'heures par jour fonctionne la torchère. Mme Gauthier répond qu'elle fonctionne 24 h par jour, 365 jours par année, sauf lors des entretiens. Elle mentionne que la torchère a arrêté au cours de l'hiver en raison de gel, mais que l'équipe a travaillé fort afin de régler les problèmes.

5. Bilan du traitement

Traitement du Lixiviat

Mme Gauthier explique que l'usine a bien performé. Les résultats étaient largement sous les normes. Le débit maximum autorisé a été atteint en avril-mai. Il était important que l'usine fonctionne bien lors de la pointe de la crue.

La cellule n° 5 a été ouverte en août. Mme Gauthier mentionne qu'une cellule sans déchets apporte beaucoup d'eau dans le bassin, car il n'y a pas de déchets qui agissent comme des « éponges ».

Des bassins de déshydratation des boues ont été construits en automne 2019. Une fois suffisamment déshydratées, les boues pourront être envoyées dans les cellules.

Discussions : M. Thériault demande combien de fois il faudra vidanger les bassins. M. Ste-Croix précise qu'en temps normal, il faudrait le faire aux 7-8 ans, mais que la Régie évalue les options possibles pour empêcher les boues de se déposer dans le bassin afin d'éviter le dragage. M. Thériault demande si les boues peuvent être utilisées comme engrais. Mme Gauthier répond que tout dépend si elles respectent les normes d'épandage.

Odeurs

Mme Gauthier explique que la Régie travaille fort pour éviter les odeurs. Le brûlage des biogaz via la torchère permet de minimiser les odeurs. La Régie s'assure d'être très vigilante en lien avec l'enfouissement de certaines matières, tels que certains résidus industriels qui ont un fort potentiel d'odeurs. Elle nomme comme exemple Rio Tinto avec certains résidus contenant du coke qui peuvent dégager une forte odeur de soufre, lorsqu'exposés à l'air et à l'eau.

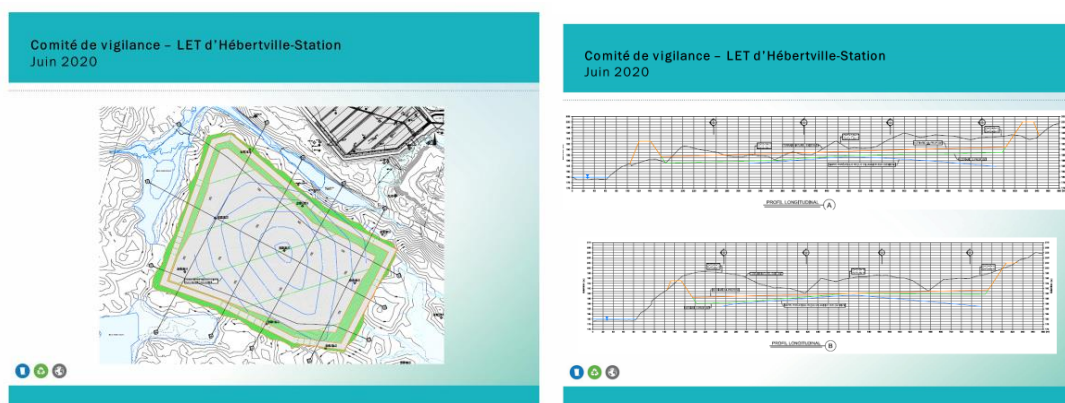
Une plainte d'odeur a été reçue par une personne résidant à Saint-Bruno, mais elle s'est avérée non fondée. Après vérification de la direction des vents lors des dates ciblées, il semblerait que la source vienne d'ailleurs, mais la Régie demeure vigilante. Aussi, des odeurs ont été constatées à quelques reprises, principalement le soir et la nuit, par un résident du rang 8 pendant l'été 2019.

Discussions : M. Fortin mentionne qu'il y a effectivement parfois des odeurs, mais qu'elles surviennent surtout le matin et en début de soirée. Mme Gauthier renchérit qu'effectivement, le jour les odeurs se dispersent plus facilement, mais qu'en soirée, lorsque le vent cesse de souffler et que la température descend, les odeurs peuvent être plus présentes.

6. Bilan des travaux 2018-2019

Mme Gauthier explique qu'en 2019 la Régie a finalisé les travaux entamés en 2018, notamment la torchère et la construction du bassin de déshydratation des boues.

7. Agrandissement du LET



Mme Gauthier présente une carte de la future zone d'agrandissement. Elle précise que la zone a été réduite afin de préserver un milieu humide. Elle explique que le plan de la Régie est d'opérer le site en phases afin de faciliter l'exploitation, limiter les nuisances et minimiser les superficies en opération. Des études de dispersions atmosphériques seront réalisées cet été.

Discussions : M. Fortin demande si la nouvelle zone sera à une distance suffisante de la nappe. Mme Gauthier répond que oui, et précise que de nouveaux travaux de forage ont été réalisés en 2019 pour s'assurer qu'on est à une distance sécuritaire. M. Fortin demande si le changement de zone va permettre la capacité prévue. Mme Gauthier répond par l'affirmative et mentionne qu'il est possible qu'on n'opère pas nécessairement pendant 40 ans puisque de nouvelles technologies pourraient modifier les modes de gestion actuels des matières résiduelles.

Pêche électrique

Mme Gauthier explique que des activités de pêche électrique se sont déroulées pendant trois jours à une vingtaine d'endroits où il y a potentiellement du poisson. Cette méthode permet de paralyser les poissons pendant quelques secondes afin de les dénombrer. Aucun poisson n'a été trouvé.



Mme Gauthier explique que des travaux complémentaires aux études hydrologiques déjà effectuées les années précédentes ont été réalisés (sept forages supplémentaires ainsi que plusieurs nouvelles mesures dans les nombreux forages existants). De plus, une quinzaine de stations d'inventaire des milieux humides ont été ajoutées aux 46 stations déjà réalisées en 2017-2018. Un inventaire des végétaux présents dans les bandes riveraines a également été fait.

Discussions : M. Bondu demande où sont localisées les stations d'inventaires et qui sont en charge des prélèvements. Mme Gauthier répond que pour la pêche électrique, les travaux ont été confiés à la firme Eureka, qui a mandaté une équipe de WSP pour les travaux terrain. Pour les inventaires de végétaux et de milieux humides et hydriques, c'est la firme Environnement CA de Saint-Bruno qui a été mandatée.

8. Matières organiques

Plateformes de compostage

Mme Gauthier annonce que le certificat d'autorisation pour la construction et l'exploitation de la plateforme de Dolbeau-Mistassini a été reçu au début du mois de juin et que les travaux pour la construction sont débutés. Elle précise que la plateforme doit être prête pour accueillir les matières organiques en octobre 2020. Pour la plateforme d'Hébertville-Station, les travaux préliminaires débuteront à l'automne 2020 pour se terminer à l'été 2021. Mme Gauthier montre un schéma où sera située la plateforme et indique que le choix de l'emplacement de la plateforme et ses équipements sélectionnés a été fait afin de minimiser au maximum les risques d'odeurs pour les voisins et de limiter la production d'eaux usées.

Discussions : M. Bondu demande où seront envoyées les matières de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Mme Gauthier répond que la Régie a signé un partenariat avec la MRC pour les traiter à la plateforme d'Hébertville-Station, car les quantités de matières organiques générées sont relativement faibles et que les installations de la RMR auront la capacité de les recevoir.



9. Travaux de construction 2020

Mme Gauthier explique que 2020 est une grosse année en termes de travaux. Une nouvelle cellule d'enfouissement sera aménagée (cellule n° 6) et près d'un hectare de recouvrement final étanche sera réalisé. De plus, la construction de la plateforme de compostage devrait débuter à l'automne 2020.

Discussions : M. Fortin demande si la Régie va en appel d'offres pour la construction de chaque cellule. Mme Gauthier répond que oui puisqu'il s'agit de travaux majeurs et qu'il s'agit d'un processus qui s'étale sur plusieurs mois.

10. Impact COVID-19

M. Ste-Croix explique que la COVID-19 a pris beaucoup de place dans les opérations de la Régie, car, étant un service essentiel, les plans d'opération devaient rester ouverts. Plusieurs mesures ont donc été mises en place pour assurer la sécurité des employés, notamment :

- Désinfection des lieux communs.
- Désinfection de la machinerie (poignées, volants, etc.).
- Réaménagement des horaires de pauses et de repas.
- Trousses de protection et de désinfection.
- Pesée des camions sans contact (déjà en vigueur auparavant).

La COVID-19 a également eu un impact sur les tonnages, principalement à propos des ICI, avec une diminution de 3 321 tm par rapport à 2019. Il y a eu par contre une légère augmentation des tonnages résidentiels, soit plus de 1 725 tm par rapport à 2019.

11. Varia

M. Bondu demande où en est le siège pour un représentant de la municipalité de Larouche. M. Ste-Croix répond que ce point a été omis et qu'une proposition sera faite lors de la prochaine rencontre.

M. Bondu demande s'il y a eu des développements avec Métaux BlackRock, malgré la suspension du projet. M. Ste-Croix répond qu'il y a eu plusieurs échanges concernant l'acceptabilité des matières et les quantités. Il faudra avoir plus d'informations en lien avec les caractéristiques des matières à enfouir et leur impact sur nos opérations une fois que l'usine sera en fonction. La Régie ne veut pas mettre en péril ses activités ou générer des nuisances qui pourraient affecter ses voisins, mais souhaite en même temps soutenir la croissance économique régionale.

Comité de travail du lac Bellevue

Au printemps 2019, des formulaires à compléter ont été remis aux résidents pour mesurer les nuisances (bruits, odeurs, goélands, vermines) et pour identifier des pistes d'amélioration au besoin. Un rapport est en cours de préparation.

Prochaine rencontre

Une convocation pour une prochaine rencontre sera envoyée par la Régie. Il sera possible à ce moment d'évaluer s'il sera possible de tenir une rencontre en personne. Le compte rendu de la présente rencontre sera envoyé aux membres du comité pour validation avant la diffusion publique.

Mélanie Simard

Directrice des communications, programmes et services – Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean